



## 1ère Réunion inter-sessionnelle des femmes parlementaires de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie - Allocution d'ouverture du Président Moustapha Niasse - Dakar, 25 avril 2013

Madame la Présidente, Monsieur le Président du Parlement de la Communauté française de Belgique – Fédération Wallonie – Bruxelles, Mesdames, Messieurs, Honorables Invités, Voilà que s'ouvre, aujourd'hui, au Sénégal, la 1ère Réunion inter-sessionnelle des Femmes parlementaires de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie. Notre pays est heureux, par ma voix, de vous souhaiter la bienvenue. D'Afrique, des Amériques et d'Europe, des délégations sont venues, porteuses d'espoirs et d'engagements, pour apporter une contribution décisive et significative à une réflexion partagée, à des analyses concertées et à des pistes à tracer, ensemble, dans le but de promouvoir, pour aujourd'hui et pour demain, une participation effective des femmes à la vie des communautés humaines, c'est-à-dire à toutes activités à contenu politique, social et culturel. Là se trouve, dans son contenu majeur et dans toutes ses dimensions, le destin de l'humanité. C'est que la femme, depuis la nuit des temps, a toujours été et demeurera pour toujours, le socle, la source, le pilier et l'espace de responsabilisation des humains, depuis leur naissance, pendant leur cycle de formation, dans l'exercice des responsabilités assumées au sein de la société, dans ce terreau qui s'appelle éducation. Education, ai-je dit, c'est-à-dire le cadre, le terreau, les principes, les valeurs, les ambitions et les capacités qui confèrent à la société des humains une identité, une mission, des actes à poser afin de maîtriser l'environnement et la nature dans lesquels, sur cette terre, nous évoluons chaque jour. Il n'est nullement exagéré de dire et de souligner que la femme, dans toute société humaine, occupe une place centrale, dès lors qu'elle est mère, fille, épouse, grand-mère, toutes identités qui portent en elles-mêmes le sens même de la vie. Dans ce combat, vous ne devez pas être seules. Et vous ne serez pas seules. Vous avez l'ambition, légitime parmi tant d'autres, de requérir un droit, inaliénable et imprescriptible, celui de jouer ce rôle central et éminemment messianique afin que l'être humain, bipède pensant, doté par Dieu de capacités intrinsèques et exceptionnelles, par rapport aux autres espèces animales, reste humain, dans la plénitude de ce vocable. Rester humain, c'est, grâce à l'intelligence que Dieu a située dans le lobe frontal de nos crânes, vivre, servir, créer, assurer l'avenir à partir du présent par la donnée fondamentale que constitue la valeur-travail, dans le but, au-delà du vivre, de créer des œuvres de beauté. Créer des œuvres de beauté, c'est, autour de soi et avec tous les autres, semer la bonne parole, promouvoir la bonne idée, partager les moments de joie et de peine, cultiver l'esprit de solidarité et, enfin, construire et léguer un héritage de générosité, de foi et de courage aux générations à venir. Rester humain, qui est au centre de votre combat – de notre combat partagé – c'est poser des actes qui portent générosité et disponibilité, créativité et vision. Pour chaque époque et à chaque étape de l'évolution du monde, depuis la plus haute antiquité, les femmes ont été les gardiennes de ces missions et de ces valeurs. Et cela, sur tous les continents. Dans un ouvrage de synthèse, publié par le journal « Le Monde », dans son Département Histoire, le Quotidien français connu pour la valeur et la profondeur de ses recherches dans tous domaines, a consacré une analyse approfondie et singulière à la femme dans l'histoire du monde. Cet opuscule porte le titre éloquent qui est « Comprendre un monde qui change : les femmes, du droit de vote à la parité ». Madame Josyane Savigneau et M. Philippe-Jean Catinchi, éminents journalistes au Monde, ont co-rédigé l'introduction de cet ouvrage. Dans cette étude, est évoquée, avec pertinence, la longue marche vers la dignité et vers l'égalité. Cet ouvrage a été évoqué pour traduire, saluer et exalter, respecter et accompagner le combat des femmes dans le monde d'aujourd'hui, sur l'héritage des époques passées. Il y est évoqué l'instauration du suffrage vraiment universel, le 21 avril 1944, par le Général Charles de Gaulle. L'on sait qu'auparavant, les femmes n'avaient pas le droit de vote en France et dans de nombreux pays européens. Ainsi, le 29 avril 1945, en France, pour la première fois, les femmes ont participé à un vote. Au fil du temps, de 1945 à 1981, s'est écoulée une période où le monde entier a dû constater et a accepté ce qui était un droit naturel, que les femmes votent comme les hommes. Malgré cette avancée, de 1945 à 1983, le pouvoir politique est resté très largement masculin. Par la suite et encore aujourd'hui dans de nombreux pays pour ne pas dire la totalité des pays du monde moderne, les femmes restent minoritaires parmi les élus. De Mai 1991 à Avril 1992, toujours invoquant l'histoire, le Quotidien « Le Monde » souligne que, pour la première fois, une femme, dans ce pays, a dirigé un Gouvernement. Hiver – Printemps 2012, toujours en France, à l'occasion de l'élection présidentielle 2012, « Le Monde » a souligné que trois femmes « normales », ont été sur le devant de la scène. Ce type d'analyse vaut pour de nombreux pays en Afrique, en Amérique, en Europe et en Asie. Quid de nombreux pays dans le monde musulman ? Parce que ces références là, nous pouvons effectivement les rapporter à l'Afrique, comme dans les Amériques, pour dire qu'il est temps, et qu'il est plus que temps, que les droits de la femme soient définitivement consacrés, au moment où le phénomène de la mondialisation exerce une influence multiforme dans le comportement



des sociétés humaines. Cette lutte nous est imposée – et nous devons l’accepter -, car la réalité repose sur la pression des exigences vitales qui sont liées à la mutation de nos sociétés, dans leur manière de vivre, de penser, d’évoluer vers un progrès sans cesse recherché mais qui ne sera jamais atteint si la femme ne voit pas ses droits reconnus, non pas dans des réflexes de tolérance, comme s’il s’agissait d’un don qui leur est offert, mais dans un partage entier, lucide et concerté du droit à la vie, à la dignité, au respect, à l’honneur, pour assumer en commun un destin qui est celui de toute l’humanité. Au-delà de la noblesse d’une telle vision, ne s’agit-il pas, tout simplement, d’un devoir. A cette vision, au demeurant, nous devons lier, ensemble, hommes et femmes, le droit de la femme au travail, comme un droit humain, le droit de la jeune fille à la mixité scolaire, avec un égal traitement et une égalité des chances sur la base du seul mérite de chacun et de chacune, de même que l’accès, sans entraves ni faux-fuyant, à la vie économique et sociale, à tous les niveaux. Le travail féminin doit changer de visage, la place de la femme dans la recherche scientifique doit être assurée et toutes les formes de discrimination que subissent les femmes, jusqu’aux salaires payés, pour le même poste et pour les mêmes types de responsabilités, avec, souvent, une différence entre l’homme et la femme, au détriment, bien-sûr et malheureusement de celle-ci, doivent être bannies. Les élus et principalement les parlementaires, dans ce domaine et à cet effet, portent une responsabilité singulière. Ce sont les Parlements qui votent les lois, discutent et adoptent les programmes gouvernementaux en leur conférant une connotation et un contenu législatifs, les accompagnant ainsi, au niveau des Exécutifs, du label portant la volonté populaire. Le principe de séparation des pouvoirs est un moteur du développement de nos Etats, quand il est compris, comme c’est le cas au Sénégal, comme un élément de coopération dynamique dans le cadre d’une compréhension globale des exigences liées au fonctionnement d’un Etat moderne. Les réformes qui résulteront, en termes de propositions, de vos travaux de Dakar, pourront se traduire, dans l’espace parlementaire francophone, par des lois – sous forme de propositions de loi ou de projets de loi – qui viendront renforcer la législation en faveur des femmes. Mesdames, Messieurs, Toutes ces raisons font qu’il est heureux que vous ayez prévu de réfléchir, à l’occasion de la cette réunion inter-sessionnelle des femmes parlementaires de l’APF, de réfléchir sur des thèmes majeurs et porteurs qui vont, sans aucun doute, intégrer les idées que je viens d’évoquer dans cette allocution d’ouverture. Ces idées trouvent leur origine, vous le constatez avec moi, du programme de vos travaux. Et il est heureux, aussi, que vous ayez programmé des discussions intenses sur la globalité que porte l’objectif de « la mise en œuvre de la Convention sur l’Elimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes (C.E.D.E.F.) ». C’est là un programme adopté par la 4ème Conférence mondiale de l’ONU sur les femmes, tenue en 1995, à Pékin, en Chine. Vous avez également prévu d’organiser un Atelier sur le thème du leadership féminin, une présentation des actions de l’ONU en faveur du renforcement des capacités des Femmes Parlementaires de l’Afrique de l’Ouest. Que vous dire devant un tel programme, devant de si nobles ambitions ? Je vous dirai, simplement, au nom de Son Excellence M. le Président Macky Sall, Président de la République du Sénégal, au nom de l’ensemble des Députés de l’Assemblée nationale de notre pays, que nous vous remercions, déjà, d’un tel engagement. Dans cette enceinte, je veux saluer toutes les femmes venues de divers horizons, qui sont et qui resteront les amazones de l’engagement citoyen, celles de la démocratie et des libertés vécues pour un monde de paix, de justice, de solidarité et de progrès. Je salue aussi mes collègues femmes, députés du Sénégal, venues nombreuses avec vous pour vous confirmer que la parité, au Sénégal, n’est pas un vain mot. La contribution des femmes sénégalaises au fonctionnement et au travail de l’Assemblée nationale est d’une qualité singulière que je veux souligner, ici et maintenant, comme le signe d’une croisade que nous partageons avec elles, afin que triomphent les idéaux au service desquels nous nous sommes, dans nos pays, résolument mobilisés. Je vous remercie de votre aimable attention. Moustapha Niasse

Publié le 20 septembre 2014